



ROUGES et VERTS ça CHANGE TOUT

VEGA : justice sociale, transition écologique et démocratie participative

*Nous sommes des citoyen(ne)s. Comme vous, à Bruxelles comme ailleurs, nous subissons les violences du capitalisme, les atteintes à l'environnement, la montée de la pauvreté, qui s'ajoutent aux inégalités entre hommes et femmes, au racisme, aux intolérances. Nous dénonçons le productivisme qui épuise la planète et les travailleurs. Nous refusons l'Europe de l'austérité. Nous constatons l'échec des partis soumis à la dictature de la finance et des multinationales, incapables par conséquent d'apporter de vraies solutions **démocratiques, sociales, écologiques**. Nous rejetons le "sans nous, ce serait pire", qui tire peu à peu notre société vers le bas.*

Nous voulons créer, avec vous, un mouvement politique nouveau. Pour une société, pour une ville, où les décisions passent par la délibération citoyenne. Pour une économie substituant la coopération à la compétition. Pour une Terre où il fait bon vivre, dans un monde de paix et d'équité. Tout cela ne peut se réaliser sans changer le rapport des forces, sans inventer un pouvoir différent. Ensemble, à Bruxelles, soyons présents dans les luttes !

1° Pour l'emploi, contre les inégalités à Bruxelles

Bien que troisième région la plus riche en Europe en terme de PIB par habitant, Bruxelles est aussi une région où les inégalités sont les plus criantes : parmi les 10 communes les plus pauvres de Belgique, 7 sont Bruxelloises. Ces chiffres illustrent l'injustice économique et sociale criante dont Bruxelles est la victime.

Parmi les 629.000 emplois salariés de Bruxelles, 280.000 postes sont occupés par des bruxellois et 352.000 par des navetteurs alors que seulement 50.000 Bruxellois travaillent en Flandre ou en Wallonie. D'après la Banque Nationale, 55 % des emplois bruxellois requièrent une haute qualification, alors que 17 % seulement n'en exigent que peu. Or, près de la moitié des demandeurs d'emploi n'ont pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur... En plus du déficit d'emplois offerts (une offre d'emploi pour 38 postulants !), il

existe une importante inadéquation entre la qualification des Bruxellois et celle requise pour postuler un emploi à Bruxelles.

VEGA estime urgent de redéployer économiquement notre région sur base de deux piliers fondateurs :

-La relocalisation d'un certain type d'entreprises à Bruxelles, en fonction des besoins et des possibilités spécifiques de la région (comme par exemple la question du logement).

-Des acteurs publics forts au service de la population bruxelloise.

1° La reconversion et la relocalisation de l'industrie.

VEGA pose le problème de la reconversion et la relocalisation de la production comme enjeu central de la question économique, sociale et environnementale. La disponibilité des terrains pour implanter l'activité économique est cruciale. La Société de Développement pour la région Bruxelles-Capitale est incapable de répondre à l'ensemble des demandes faites par les entreprises. Il y a des terrains disponibles pour l'activité économique mais pas de politique foncière publique pour les mobiliser, si ce n'est pour transformer des terrains industriels en terrains mixtes susceptibles d'accueillir du logement, voire du logement de luxe. Or, là où le logement s'installe, il condamne à terme toute activité économique. Par ailleurs, l'activité manufacturière est grande créatrice d'emploi et requiert peu de qualification, à l'inverse des services. VEGA propose donc un moratoire sur toute vente ou modification d'affectation de terrain industriel, ainsi qu'une étude à réaliser sur les importations susceptibles d'être produites dans la région, par de petites structures afin de redéployer une industrie locale au service des besoins de la population bruxelloise, viable sur le plan économique à long terme.

2° Dans le même ordre d'idée, VEGA propose de créer une entreprise publique de construction / rénovation avec un centre de formation intégré, appliquant les techniques les plus avancées (locales et écologiques) en matière de construction et de rénovation du bâti bruxellois, prioritairement réservée aux demandeurs d'emploi bruxellois.

3° Un acteur public fort au service de sa population.

Selon les statistiques compilées par l'IBSA, à Bruxelles, il y a en moyenne une place disponible en milieu d'accueil pour 3 enfants. Idéalement, pour donner les mêmes chances à tous les enfants et à leur famille, une place en milieu d'accueil doit être disponible pour chaque enfant.

VEGA propose la création de places d'accueil de qualité dans des établissements subventionnés ou en milieu d'accueil reconnu par l'ONE afin d'arriver à une place disponible pour chaque enfant de 0 à 2,5 ans et l'engagement de 10.000 puéricultrices diplômées. Vega défend aussi un véritable statut pour les accueillants reconnus par l'ONE, accompagné d'une subvention qui soutienne un salaire légal garanti.

La situation de l'accueil et la prise en charge des personnes âgées est aussi dramatique. De plus en plus de retraités vivent dans une grande pauvreté (en Belgique, un million de personnes retraitées touchent moins de 1.000 euros par mois). La prise en charge des personnes âgées se fait pour 30 % en institutions non-marchandes ou publiques. Les maisons de retraite privées pratiquent des prix exorbitants et commercialisent la vieillesse.

L'aide à domicile et les formes alternatives de co-habitat sont elles aussi insuffisamment encouragées par les pouvoirs publics.

4° Vega propose la création de 5000 places d'accueil dans des maisons de retraite publiques et un assouplissement des statuts pour les formes alternatives de prise en charge par le co-habitat.

5° VEGA soutient la création d'emplois publics de proximité dans le secteur de l'aide aux personnes âgées et handicapées. VEGA lutte contre la marchandisation de ce secteur, en s'appuyant notamment sur les forces vives, le savoir-faire et une approche plus humaine que les populations immigrées peuvent apporter dans ces domaines.

2° Le logement : un droit pour tous à Bruxelles

Le logement est un droit absolu et inaliénable pour tous les citoyens.

Aujourd'hui en 2014, il y a suffisamment de biens immobiliers à Bruxelles pour loger tous ses habitants. Mais si l'augmentation prévue de 120.000 habitants se confirme en 2020, une pénurie va apparaître. L'équilibre d'aujourd'hui est illusoire : il existe une inadéquation importante entre les revenus d'une partie de la population et les loyers exigés par les bailleurs. En effet, pour un nombre grandissant de locataires, 50 à 60 % de leur revenu sont affectés au loyer et au chauffage (80% des charges). Mais il y a aussi 15.000 à 30.000 logements inoccupés à Bruxelles, sans compter les 2 millions de m² de bureaux vides. La loi Onkelinx permet la réquisition par les CPAS, mais elle n'est pas appliquée.

Contrairement à nombre d'autres pays européens, la Belgique ne dispose pas de système de régulation des loyers. Non actualisé depuis 1975, le revenu cadastral n'a plus de rapport avec les loyers réellement perçus. De plus, les loyers de deux logements à revenu cadastral identique peuvent connaître de fortes divergences.

1) Rénover et développer le logement social

Actuellement, un peu plus de 44.000 familles sont en attente d'un logement social. Au 1er janvier 2012, la Société de logements de la Région bruxelloise (SLRB) comptait 39.313 logements sociaux (8% du total du parc bruxellois) dont 35.477 occupés. Environ 2.500 logements sociaux inoccupés nécessitent une rénovation. Les logements occupés doivent aussi être rationalisés : 1900 logements sociaux présentaient en effet au moins deux chambres vides, soit 5% du parc. Par ailleurs, 5000 nouveaux logements sont actuellement prévus, alors qu'il en faudrait dix fois plus, rien que pour absorber l'augmentation prévisible de la population bruxelloise...

2) Lutter contre les logements vides et insalubres et en confier la gestion aux AIS

Actuellement, 22 AIS (Agences immobilières sociales) gèrent environ 3.500 logements à Bruxelles (2014). Les logements vides réquisitionnés peuvent également leur être confiés. Elles visent tous les propriétaires privés à la recherche des garanties offertes par l'AIS : l'assurance d'avoir un loyer toujours payé, le dépôt de la garantie locative et l'assurance de retrouver en fin de bail un logement en parfait état. En contrepartie, le propriétaire s'engage à demander un loyer inférieur (en moyenne de 10 à 20 %) aux prix du marché. Elles s'adressent, en priorité, aux personnes les plus démunies à la recherche d'un logement.

3) Imposition des loyers réels avec un encadrement des loyers

Pour être efficace, cette mesure serait combinée avec un encadrement des loyers, sur base d'une liste de loyers indicatifs de référence.

Propositions :

1° Accélérer la rénovation des logements sociaux insalubres et construire 10 000 logements nouveaux en 5 ans.

2° Taxer et réquisitionner les logements vides et les confier en gestion aux AIS. Cette proposition permettrait de pallier l'insuffisance de logements sociaux.

3° Inclusion des loyers perçus dans la base imposable des impôts sur le revenu.

4° Mettre en place une politique d'encadrement des loyers, assortie d'une taxation du surplus des loyers qui dépassent le loyer indicatif de leur zone.

3° Une priorité à Bruxelles : la lutte contre la pauvreté

Il faut le rappeler : *nous sommes ici hors champs de la sécurité sociale.*

Tout revenu de remplacement, que ce soit les allocations de chômage ou les indemnités de mutuelle, est une assurance pour laquelle nous cotisons quand nous travaillons, par le biais des retenues ONSS. Le revenu d'intégration (RIS) et l'aide sociale sont des droits résiduaux. Plus clairement dit, le CPAS est un camion-balai qui ramasse ceux qui sont passés entre les mailles du filet de la sécurité sociale. Et le filet est de plus en plus troué. On peut s'étonner que notre société génère autant de démunis alors qu'il y a, à toutes les étapes d'un parcours de vie, des organismes publics ou associations subsidiées qui viennent en aide à ceux qui rencontrent des difficultés ou qui préviennent celles-ci. Visiblement, cela ne fonctionne pas correctement.

L'intégration sociale est une compétence fédérale (SPF Intégration sociale) régie par les Lois de 1965, 1976, 2002, mais ce sont les Communes qui ont pour mission de la mettre en œuvre par le biais des CPAS. Il y a un CPAS dans chaque Commune, et leur compétence est territoriale. Les Conseils des CPAS sont constitués sur base des élections communales. Les pratiques varient donc en fonction des pouvoirs politiques en place. Chaque CPAS a une tutelle Communale et Régionale. Le budget du CPAS doit passer au Conseil Communal.

L'Etat Fédéral finance à 65% le Revenu d'Intégration Sociale (RIS), 35% étant à charge des Communes. Dans certains cas, le Fédéral finance à 75 ou 100%. Mais pour ce qui concerne l'aide sociale, elle est à charge des Communes à 100%.

Cela a pour conséquence que les Communes les plus pauvres doivent payer beaucoup plus que d'autres plus nanties.

La compétence territoriale d'une Commune est absurde quand il s'agit de sans-abris ou de personnes en séjour illégal. Leur hébergement varie en fonction des solidarités passagères ou des places en maison d'accueil ou abri de nuit, quand ce n'est pas une gare, un parc ou une station de métro.

On renvoie ainsi les sans-abris et illégaux d'un CPAS à l'autre parce qu'ils ont changé de gare ou de banc ou d'amis. Ceux qui ont compris savent ce qu'il ne faut plus dire.

Tous les CPAS n'ont pas la même politique au sujet des sans-abris et illégaux. Dans la Région de Bruxelles, ils sont souvent renvoyés vers le CPAS de la Ville de Bxl.

La solidarité n'est pas permise par les lois actuelles, d'où la prolifération des « boîtes aux lettres » ou adresses de référence pour maintenir des droits à l'aide sociale.

Il manque cruellement de logements encadrés, supervisés, pour ceux qui ne sont pas en capacité de gérer un budget et se trouvent expulsés de leur logement, certains vivant parfois dans « la rue » depuis des années. L'intégration par le logement existe peu en Belgique, contrairement à la France. Chez nous, l'attribution d'un logement public est une fin en soi, alors qu'elle devrait être un début.

Les exclusions des allocations de chômage (limitées ou définitives) sont de + en + fréquentes et nous voyons arriver ces exclus de la Sécurité Sociale dans nos CPAS.

Avec les nouvelles mesures de restriction dans le temps, il ne s'agit pas seulement de glissements de budget d'un SPF à l'autre, mais bien d'un glissement de la Sécurité Sociale (indépendamment des revenus du ménage) vers l'aide sociale (calculée en fonction des revenus du ménage ou cohabitant).

Ces mesures vont considérablement affaiblir les familles déjà précarisées, car ceux qui arriveront en fin de droit à l'ONEM ne bénéficieront pas automatiquement du RIS puisque celui-ci dépend du montant global des ressources du « ménage ».

Les assistants sociaux de CPAS, qui voient déjà leurs permanences déborder, ne savent pas comment ils vont encaisser janvier 2015. Car même si une demande donne lieu, in fine, à un refus, toutes les demandes doivent être traitées.

Propositions :

1° Mutualisation des coûts entre toutes les Communes d'une même Région, le différentiel entre la dotation fédérale et le coût réel étant pris en charge par la Région.

2° Régionalisation de l'aide aux sans-abris et de l'Aide Médicale Urgente (pour les illégaux).

3° Individualisation des droits pour favoriser la solidarité entre co-habitants.

4° Création de logements supervisés afin de favoriser l'intégration par le logement.

5° Stop à la chasse aux chômeurs, sachant qu'il n'y aura plus d'emploi pour tous. Lutte contre les nouveaux négriers et contre le dumping social. Clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.

4° Immigration et diversité culturelle, richesses de Bruxelles

Pour VEGA, la population d'origine étrangère de Bruxelles, comme partie intégrante du tissu social et économique de la région, est un facteur de rajeunissement de la ville et d'enrichissement sur le plan économique et culturel, mais aussi sur le plan de l'expertise et des contacts internationaux.

L'immigration est souvent signalée par la droite et les medias comme étant la cause des problèmes des Bruxellois, ce qui permet de dévier l'attention des vrais responsables de leurs maux, tels que les spéculateurs, les institutions financières, les accapareurs de richesses en tous genres. Contrairement aux clichés, le flux migratoire dans l'ensemble n'a pas augmenté ces 20 dernières années, il est toujours de 0,6 % de la population mondiale. De plus, l'Europe n'est pas la première destination des migrants, d'autres régions en accueillent bien davantage, des plus pauvres et moins formés.

Les politiques de la région doivent valoriser les compétences souvent ignorées des populations venues d'ailleurs, et leur permettre de se mettre au service de la société, au lieu d'en faire des travailleurs sans-droits utilisés pour faire pression vers le bas sur les salaires. Elles doivent contribuer activement à faire tomber les peurs et les barrières entre communautés.

L'administration régionale de Bruxelles doit être une alliée de TOUTE la population afin de trouver des solutions aux problèmes des gens et de stabiliser leur situation et non être une machine d'exclusion.

Propositions :

1° Un accueil décent, cohérent et personnalisé des primo arrivants dans le but de les aider à devenir des citoyens actifs, pleins et entiers:

- cycles de formation pour une compréhension large de la société belge et de ses rouages administratifs ;
- cycles de cours de langues et alphabétisation ;
- les migrants victimes de violence, de traite d'êtres humains ou de marchands de sommeil doivent bénéficier d'une prise en charge personnalisée.

2° Le refus de tout centre fermé dans la région.

3° Que cessent les contrôles au faciès, l'utilisation des services de la ville (STIB, ...) pour faire la chasse aux migrants ou pour échanger des informations.

4° L'application stricte des lois antiracistes par les autorités en imposant des consignes claires et des formations aux forces de l'ordre et à l'administration.

5° Des avancées dans la reconnaissance accrue de l'équivalence des diplômes (intra-Europe et extra-Europe).

6° Une valorisation professionnelle des apports culturels différenciés (notamment par des accès à la profession adaptés).

5° L'enseignement à Bruxelles : moyen d'émancipation

A Bruxelles, 40% des enfants vivent sous le seuil de pauvreté et force est de constater que l'école, loin de résorber les inégalités observées dans la société, au contraire, les reproduit voire les accentue. Ainsi les enfants issus de milieux populaires et/ou d'origine immigrée sont confinés dans les écoles à discrimination positive (27% des élèves à Bruxelles contre 10% des élèves en Wallonie), le plus souvent techniques ou professionnelles.

Autre constat : à Bruxelles le taux de redoublement est particulièrement alarmant puisque 60% des élèves du secondaire ont au moins 1 an de retard. L'alternative au redoublement est souvent la réorientation de l'élève vers l'enseignement technique ou professionnel, filières souvent présentées et perçues comme un deuxième choix. Se retrouver en technique ou en professionnelle ne découle pas d'un choix mûrement réfléchi, mais devient la visibilité de la défaillance de l'élève dans le système précédent. Qu'en est-il de l'image de soi ? Comment un élève qui traîne derrière lui son passé scolaire comme un boulet peut-il s'inscrire dans un projet dynamique ?

Le défi démographique auquel Bruxelles est confrontée nécessite la création de 23.000 places supplémentaires dans les écoles maternelles, primaires et secondaires. Construire des écoles ... oui, mais avec quels enseignants ? Le manque d'enseignants qualifiés devient

criant. A Bruxelles, 57% des enseignants ne dépassent pas les 5 années de carrière dans le milieu scolaire.

Le Mouvement VEGA pense qu'une des missions essentielles de l'école est de permettre à chaque enfant de devenir un citoyen éclairé et responsable, acteur de changements du monde dans lequel il évolue et, à tous les enfants, d'accéder au plus haut niveau d'éducation dans sa diversité. Pour y arriver, il est nécessaire tout d'abord de stopper cette grande machine productrice d'inégalités et de la remplacer par un système innovant où la sanction serait remplacée par l'émulation, la compétition par la coopération, et où l'entonnoir de la sélection serait remplacé par un éventail des possibles.

Propositions :

1° ***Un tonc sommun unique et polyvalent de 5 à 15 ans***, visant la réduction des inégalités par la mixité sociale et la lutte contre le système de régulation actuel.

2° ***Revaloriser l'enseignement qualifiant***, faire découvrir sa richesse et sa diversité par des projets interdisciplinaires.

3° ***Promouvoir les pédagogies alternatives et permettre aux enfants d'interagir avec la société par le biais de projets et d'actions citoyens et culturels***. Adapter les méthodes d'apprentissage à la sensibilité des enfants et, de cette façon, susciter le plaisir d'apprendre. Cet objectif peut aussi s'envisager en collaboration avec le monde associatif.

4° ***Éviter le redoublement et utiliser les énormes dépenses qu'il engendre par des remédiations systématiques et individualisées***. Cela permettra non seulement à l'élève de reprendre le train en marche, mais aussi de le remettre en confiance avec ses apprentissages.

5° L'apprentissage des mécanismes économiques d'une société capitaliste est largement relayé par les écoles par le biais des mini- entreprises. ***Ce monopole idéologique doit être confronté à d'autres modèles économiques et faire l'objet d'une critique comparée***.

6° ***Revalorisation du métier d'enseignant***. La Belgique est un des rares pays où une formation de type universitaire n'est pas exigée ; ***une meilleure formation initiale et continuée et un meilleur encadrement en début de carrière*** ne sont pas superflus pour faire face aux défis imposés dans l'exercice de cette profession. Le problème de la pénurie d'enseignants ne se résoudra pas sans un regain de considération pour le métier.

7° ***La gratuité effective des études***.

6° La mobilité à Bruxelles, une priorité absolue

Bruxelles figure au premier rang des villes les plus congestionnées d'Europe. Chaque jour, un quart de million de véhicules entre dans la ville, qui s'ajoute aux voitures des habitants. La voiture est un moyen de transport qui n'est pas adapté à la ville. Alors que la majorité des déplacements à Bruxelles se fait à pied¹, la voiture occupe une place démesurée dans l'espace public et empêche un déploiement des transports publics adapté à la demande. Son usage intensif pollue l'air et est la cause d'une diminution significative de l'espérance de vie des Bruxellois². La voiture est source de nuisances sonores et met en danger les usagers faibles, tels que les piétons et les cyclistes. Enfin, l'usage individuel excessif de la voiture retarde considérablement les acteurs économiques dans leurs déplacements.

Pour résoudre ce problème crucial, VEGA propose de mettre en œuvre de manière simultanée des mesures fortes qui permettront à tous les habitants et usagers de la Région de se déplacer de manière optimale.

1° Péage et gratuité des transports en commun

VEGA veut favoriser le passage progressif de l'automobile vers les transports en commun et le vélo. Il s'agit d'abord d'améliorer l'offre des transports publics et le développement des infrastructures de transport collectif de surface (trams en sites propres, nouvelles lignes de bus, couloirs bus dédiés), une amélioration de la fréquence ainsi qu'une baisse des tarifs des transports en commun avec un objectif à terme : la gratuité. Parallèlement, l'entrée des voitures dans la ville devra faire l'objet d'une politique de dissuasion active qui inclut la taxation spécifique et/ou le péage.

2° Réforme de la STIB

Aujourd'hui, tout le réseau de surface est organisé pour rabattre les usagers sur les lignes de métro. Pendant que les automobilistes s'engluent dans les embouteillages en surface, on enterre les usagers les plus vertueux. Le schéma d'exploitation de la STIB doit être revu. Il doit multiplier les lignes en surface et diminuer significativement le nombre de ruptures de charges.

La construction d'une nouvelle ligne de métro doit être exclue à ce stade, elle est trop onéreuse. D'autant que la STIB est engagée depuis de nombreuses années dans une stratégie commerciale qui met en péril son statut de service public. Une nouvelle ligne de métro coûterait si cher qu'elle impliquerait automatiquement un partenariat public-privé (PPP) qui ouvrirait la voie à une privatisation à terme de la STIB. Rappelons qu'un PPP coûte toujours plus cher aux pouvoirs publics car les frais d'exploitation rémunèrent le bénéfice du partenaire privé. A contrario, en cas de problème (technique ou de rentabilité), les coûts supplémentaires sont systématiquement portés au compte de la collectivité.

La Région bruxelloise consacre le tiers de son budget à la mobilité. Le contrôle qu'elle exerce sur la STIB est insuffisant. VEGA réclame une mise sous tutelle publique forte dans un dispositif décisionnel qui implique directement les usagers.

3° Encourager les alternatives

- a) Le concept de la voiture partagée est en plein essor. Alors qu'une voiture individuelle n'est utilisée que 5% du temps en moyenne, le taux d'utilisation des voitures partagées est de près de 50%. Il s'agit aujourd'hui de généraliser ce principe en popularisant le partage des voitures privées.
 - b) Le nombre de cyclistes plafonne alors que le métro est bondé de jeunes gens en excellente santé. VEGA propose qu'au terme de la législature, chaque école soit dotée d'un vélo-bus encadré. Cet encadrement pourrait être assuré par des fonctionnaires bruxellois volontaires, dans leur temps de travail. VEGA propose également que les jeunes aient le choix entre un abonnement réduit à la STIB et la possibilité de s'équiper gratuitement d'un vélo de qualité.
 - c) De nombreux Bruxellois continuent à utiliser la voiture pour effectuer des déplacements sur des trajets qui sont mal desservis par les transports en commun. Pour favoriser l'usage du vélo sur de tels trajets, VEGA propose une augmentation notable de l'indemnité « vélo » octroyée aux travailleurs cyclistes.
 - d) L'espace public consacré aux usagers actifs est trop faible. VEGA réclame plus de sites propres consacrés aux vélos ainsi qu'un élargissement notable de l'espace dévolu aux piétons.
 - e) Les citoyens à mobilité réduite doivent bénéficier d'aménagements leur permettant des déplacements plus aisés (accès aux trottoirs,...) et un accès aisé aux transports publics.
-

7° Bruxelles, ma verte

1) Une alimentation saine et durable pour tous

Nos étals sont remplis de produits sans saveur, sans apports nutritionnels, et parfois même nocifs. Ces aliments venus des quatre coins du monde sont vendus à des prix déifiant toute concurrence, au détriment de l'agriculture locale et de la santé des consommateurs. *Une alimentation durable signifie pour nous une alimentation respectueuse de l'environnement et saine, mais aussi accessible à tous, dans la dignité des producteurs et des consommateurs.*

Le modèle productiviste agricole trouve de moins en moins d'arguments pour sa défense : l'épuisement des terres, les scandales alimentaires, les malversations des géants de l'agro-alimentaire, le coût environnemental des importations... L'alimentation ne peut être une simple marchandise. Nous ne pouvons laisser une question aussi importante à la seule loi du profit. Nous voulons une agriculture locale et indépendante des lois du marché, car on ne joue pas avec la nourriture et la santé des gens. Les producteurs/paysans belges, de Wallonie

ou de Flandre, ont parmi leurs objectifs de nourrir la population, dont celle des villes, y compris Bruxelles.

L'alimentation des collectivités ne peut être sous-traitée au sein des écoles et administrations. La présence d'une cantine propre fournie de produits frais, cuisinés sur place et de qualité doit être organisée pour toutes les écoles et administrations de la Région bruxelloise – Pas de Sodexo à l'école ! Nous constatons qu'il est plus facile et moins cher d'acheter des friandises Lotus (0,3 €) à 10h dans la cour de récré qu'une pomme (1 €)

2) Application du principe de précaution

Face à l'émergence de technologies dans tous les domaines, y compris de la grande consommation et de l'alimentation, **le principe de précaution** doit être appliqué sans défaut. En l'absence de certitudes quant à sa non-toxicité pour l'homme et l'environnement, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, aucun aliment ne peut être mis sur le marché. En parallèle, cette mesure requiert le renforcement des services publics et des contrôles à tous les niveaux. Le principe de précaution s'applique également aux antennes GSM et à la 4G. La norme bruxelloise impose qu'on ne dépasse nulle part dans l'espace public un seuil de 3V/m. Aujourd'hui, il y a suffisamment de preuves de la dangerosité des ondes que pour protéger le citoyen de leur exposition (OMS 31/05/2011 : « *Les champs électromagnétiques de radiofréquences [sont] peut-être cancérigènes pour l'homme* ») et respecter la norme des 3V/m.

3) Pour une urbanisation verte et pour le petit commerce de proximité

Le plan Nature de la région manque d'ambition et ne peut pas faire le poids face aux centres commerciaux et projets immobiliers d'envergure. Ceux-ci dénaturent le paysage et détruisent les espaces verts de Bruxelles, en ville mais aussi en périphérie. Il s'agit dès lors de doter la région d'outils à la hauteur des ambitions.

Propositions :

- 1° *Priorité à la production agricole locale et au circuit court pour alimenter les Bruxellois - Pour une alimentation saine dans les écoles et lieux de travail.***
 - 2° *Refus des aliments transgéniques.***
 - 3° *Sauvegarde de l'eau comme un bien public accessible à tous.***
 - 4° *Valorisation des exploitations existantes sur la région et participation des populations au choix des politiques agricoles.***
 - 5° *Limitation drastique du nombre de centres commerciaux et de grandes surfaces, chantres du consumérisme et de l'obsolescence programmée.***
 - 6° *Retour vers le petit commerce de proximité : cadastre des commerces et enquête publique de quartier sur les besoins, accompagné d'une aide régionale pour la réimplantation de petits commerces et services de proximité.***
 - 7° *Valorisation de la biodiversité en ville et cadastre des friches.***
-

8° La politique culturelle et de la jeunesse à Bruxelles : pour une vision claire, ambitieuse, cohérente et interculturelle...

Bruxelles est une exception institutionnelle et culturelle. La culture, la politique de la jeunesse et le secteur socioculturel sont gérés dans la région par deux institutions linguistiques : la COCOF et la VGC (néerlandophone). Les francophones disposent de budgets nettement moins importants que les néerlandophones, quand on sait que, selon les données disponibles, les uns représentent entre 85 et 90% de la population, les autres entre 10 et 15%. La COCOF, dans son budget prévisionnel 2013-2014, accorderait 7.238.000 Euros aux programmes relatifs à la Culture, à la Jeunesse et aux Sports (*), alors que la VGC affecte 29.520.000 Euros aux secteurs Culture, Jeunesse et Sport et Centres communautaires. Le déséquilibre est flagrant et la part francophone ridiculement faible. Les francophones souffrent d'une grave insuffisance de projet, de vision, d'un manque de transparence de la gestion des budgets qui défavorisent la jeunesse et les artistes francophones. Dans les 14 centres de jeunes néerlandophones agréés, on n'est pas censé parler le français. Les 34 structures francophones quant à elles sont très largement insuffisantes pour répondre à la demande et aux besoins, et le problème s'accroîtra dramatiquement dans les années à venir, vu le boom démographique qui se développe dans la région. Il faut par ailleurs avoir en vue que la Fédération Wallonie/Bruxelles est appelée à disparaître dans les années 2022. Il manque à Bruxelles plus de 80 structures francophones pour pouvoir accueillir tous les jeunes qui vivent dans les quartiers. Déjà, les moyens culturels dévolus à la jeunesse, bien qu'en constante augmentation, sont nettement insuffisants, ce qui oblige les centres à mener des projets de création avec des budgets dérisoires. D'autre part, il n'existe pas de liens de transversalité entre les secteurs : quand des jeunes créent un livre, il n'existe pas de synergie avec les bibliothèques publiques. Il n'existe pas de liens ni de cohérence entre l'action des ministres de la COCOF et de la Fédération Wallonie/Bruxelles. On a affaire à des baronnies locales, qui tirent les subsides à elles, en se faisant concurrence. Plus grave, le politique a vendu la gestion de la culture à Bruxelles (programmation et promotion des salles de spectacle, concerts et grands festivals) à une grosse boîte de communication privée, « Live Nation », qui a « harmonisé » cette gestion selon un modèle commercial et néolibéral. Dernier point, pour aborder un plan plus large, mais qui grève sévèrement les budgets déjà étriés des structures culturelles et de jeunesse : qui gère la SABAM ? Lorsqu'une structure culturelle ou un centre de jeunesse diffuse de la musique, un texte, que ce soit lors d'une soirée publique, lors d'une activité, dans le cadre d'un spectacle, ils doivent payer selon des tarifs opaques, sans savoir ce que devient cet argent et à quoi il sert. Le secteur culturel et de la jeunesse, pas plus que les pouvoirs publics, ne disposent d'un contrôle sur la gestion de la SABAM.

1° Un cadastre de la culture et de la jeunesse.

Par rapport au problème de la répartition des budgets culturels par rôle linguistique à Bruxelles, **VEGA demande la création et la mise à jour, tous les cinq ans, hors périodes électorales, d'un cadastre de la jeunesse et de la culture, tous rôles linguistiques**

confondus. Ce cadastre serait assorti d'une étude des besoins de la population par communes et par quartier. Sur base de ce cadastre, réalisé et géré par une instance où se retrouveront les acteurs de terrain de la culture et de la jeunesse, on pourra répartir les budgets et les moyens sur l'ensemble des institutions culturelles et de jeunesse, de manière transparente et adaptée à la réalité des besoins et des missions. Sur cette même base, il conviendra par ailleurs de remplacer la chasse aux subsides spécifiques, ponctuels et éparpillés, par des budgets récurrents et structurels, pour assurer une meilleure gestion des budgets et des projets. Enfin, la politique culturelle et de jeunesse doit être renforcée et ses moyens accrus.

2° Une politique interculturelle, associant néerlandophones, francophones et cultures issues de l'immigration.

Dans l'ensemble des départements et secteurs culturels et de la jeunesse, francophones et néerlandophones, **VEGA propose de favoriser les échanges transversaux entre centres culturels, centres de jeunes et mouvements volontaires de jeunesse, les échanges de pratiques, les projets de terrain en commun. VEGA propose enfin d'apporter une attention particulière aux pratiques culturelles populaires issues des cultures de l'immigration, d'en favoriser l'expression et l'épanouissement, dans le concret et le présent de la vie ensemble, non seulement dans les quartiers populaires à forte proportion de populations issues de l'immigration, mais aussi sur l'ensemble du territoire de la Région, pour une mixité sociale et culturelle réelle.**

3° Des synergies transversales entre acteurs de culture et de jeunesse, entre départements régionaux et communautaires.

D'autre part, **VEGA propose de créer des synergies transversales entre les différents secteurs liés à la jeunesse, à la culture, aux pratiques culturelles et socioculturelles, et des liens structurels entre départements régionaux et communautaires, de manière à permettre des économies d'échelle ainsi que des partenariats entre acteurs de jeunesse et de culture (maisons de jeunes, centres culturels, bibliothèques publiques...), pour favoriser l'émergence de démarches créatrices cohérentes et dynamiques. Il s'agit aussi de préparer la disparition de la Fédération Wallonie/Bruxelles et la régionalisation des moyens.**

4° Un processus de récupération par les pouvoirs publics de la gestion de la communication et de la taxation des prestations culturelles.

VEGA propose de créer une structure publique de gestion de la communication culturelle à Bruxelles, contrôlée dans le cadre d'une commission mixte (politiques et acteurs culturels), qui reprendra la gestion de la communication culturelle au privé. Enfin, VEGA propose la création de mécanismes de contrôle, par le politique et par le secteur culturel et associatif, de la tarification et de la gestion de la taxation des prestations culturelles (droits d'auteur) aujourd'hui gérée en toute obscurité par la SABAM.

(*) Source: COCOF, document "Division 11 – Culture, Jeunesse, Sports, Éducation permanente, Audio-visuel et Enseignement", Programmes 1 (Culture), 2 (Sports et Jeunesse), 3 (Éducation à la culture) et 6 (Activités parascolaires à caractère pédagogique) – chiffres de la colonne Budget initial 2014.

Bruxelles dispose d'assez de ressources pour se financer !

VEGA a des ambitions importantes pour changer Bruxelles. On nous répond que c'est une ville pauvre, sans moyens. Une ville avec beaucoup de pauvres, certes. Une ville dont les autorités n'ont pas su négocier la clef de répartition des ressources provenant de l'impôt national, et n'ont pas cherché adéquatement de l'argent là où il y en a du fait de sa situation stratégique de capitale nationale et européenne.

La situation géographique de Bruxelles et son statut de capitale de l'Union européenne suscite de grandes convoitises chez de nombreux investisseurs et spéculateurs immobiliers, qui agissent sans contribuer à la richesse de la ville. Bruxelles renferme le siège d'institutions internationales comme l'OTAN, la Commission, le Conseil des Ministres et le Parlement européens, mais ces institutions coûtent et ne contribuent pas au budget de la ville comme elles devraient. Bruxelles est entourée de deux régions, dont les navetteurs profitent du fait de pouvoir travailler à Bruxelles, et y circulent tous les jours, sans qu'eux-mêmes ou leur région n'apporte à la ville en proportion de ce qu'ils en reçoivent.

Vega se propose de faire payer à l'activité immobilière une juste contribution, avant tout, les grands projets immobiliers, sans toucher aux petits propriétaires, à savoir : ceux qui sont propriétaires de leur logement et de deux logements moyens supplémentaires.

VEGA se propose d'obliger les institutions internationales à payer à Bruxelles une redevance qui corresponde à la charge réelle qu'elles font peser sur la ville.

VEGA se propose de lancer une étude participative, c'est-à-dire une consultation approfondie des citoyens, pour savoir comment faire payer l'accès des navetteurs de la périphérie dans les zones à trafic excessif, sans que ce système ne pénalise le travailleur, en utilisant une technologie qui ne soit pas liberticide.

Propositions :

1° Renégocier avec l'Etat fédéral la clef de l'impôt qui revient à notre région, via un mécanisme pérenne qui tienne compte de la réalité économique et sociale bruxelloise.

2° Renégocier les apports et autres obligations de l'OTAN et des institutions européennes.

3° Percevoir sur toute construction de nouveaux m2 de bureaux, des charges d'urbanisme de 300 euros/m2 et une taxation de plus-value de 300 euros/m2.

Revenus générés : 75 millions/an

4° Instaurer une taxe sur les bureaux vides, et une taxe régionale sur les bureaux installés dans des bâtiments initialement construits pour du logement.

Revenus générés : 100 millions/an

5° Optimiser les services du cadastre afin de disposer d'une base de données sur l'état, la destination et l'usage du bâti et des terrains – réévaluer les revenus cadastraux sur cette nouvelle base, afin d'augmenter le rendement du précompte immobilier, en excluant le bien du domicile.

6° Lancer une consultation publique pour évaluer comment mettre à contribution les navetteurs arrivant en voiture dans des zones à haut trafic, sans pénaliser les travailleurs, et sans mesures liberticides.

7° Offrir aux résidents à Bruxelles la possibilité d'investir leur épargne dans des projets utiles pour la région.

Avec vous, c'est mieux !

VEGA : réchauffons la politique, pas le climat !

Né à l'échelle de la Belgique francophone le 1^{er} février dernier, le mouvement VEGA se présente pour la première fois aux élections européennes (liste 24) et régionales (Bruxelles et Liège) ce 25 mai 2014, autour de trois mots d'ordre : écologie, socialisme, démocratie. VEGA c'est enfin la possibilité d'un vote 100% à gauche et résolument anti-productiviste ! Retrouvez le Manifeste, le programme et les candidats de VEGA pour les élections du 25 mai 2014 sur : www.mouvement-vega.be

Personnes de contact :

Jasmine Pétry : 0472.18.38.52

Mohamed Ennay : 0493.38.24.22

Caroline Bertels : 0472.60.63.51

Editeur responsable : Vincent Decroly – 56, rue Joséphine Rauscent, 1300 Limal.

Ne pas jeter sur la voie publique